

Procédure prise de licence

Licencié existant

1. Se connecter sur son espace personnel : <http://www.athle.fr/acteur> en utilisant votre numéro de licence
2. Sélectionner renouvellement de licence 2023-24 puis suivre les étapes 1 à 5 du menu licence
3. Remettre au bureau la fiche d'inscription avec le paiement
4. Le club validera ensuite la licence que vous recevrez par mail

Nouveau licencié

1. Remettre la fiche d'inscription remplie avec paiement au club
2. Réception par mail des identifiants et lien espace personnel athle.fr
3. Se connecter sur son espace personnel et remplir le formulaire d'adhésion y compris le Parcours Prévention Santé
4. Le club validera ensuite la licence que vous recevrez par mail

Note : suivre les étapes dans l'ordre svp, il n'y aura pas de validation avant paiement